

Séance ordinaire du 1^{er} juin 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi premier juin deux mille vingt et un à neuf heures cinquante-neuf, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones (partiellement), formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Matthieu Boivin, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-05-84

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 1^{er} juin 2021.

Le membre du comité exécutif Janet Jones quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Janet Jones reprend son siège.

CE-2021-05-85

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2021

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 25 mai 2021.

CE-2021-05-86

Entente à intervenir avec le ministère des Transports du Québec concernant l'installation d'une conduite municipale d'aqueduc sous l'autoroute 20, dans le ponceau 1118-0 qui sera désaffecté (rue Saint-Omer, Lévis) et modification de la résolution CE-2021-03-09 « Mandat à la Direction du génie et des biens immobiliers pour la conclusion d'une entente à intervenir avec le ministère des Transports du Québec pour confirmer la participation de la Ville aux travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc à l'intérieur du ponceau de l'autoroute Jean-Lesage dans le cadre des travaux de ce ministère et financement afférent »

[Document d'aide à la décision GEN-RPI-2021-033](#)

Il est résolu de conclure l'entente à intervenir avec le ministère des Transports

du Québec concernant l'installation d'une conduite municipale d'aqueduc sous l'autoroute 20, à même le ponceau 1118-0, qui sera désaffecté par le ministère (rue Saint-Omer, secteur Lévis), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GEN-RPI-2021-033, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de modifier la résolution CE-2021-03-09 « Mandat à la Direction du génie et des biens immobiliers pour la conclusion d'une entente à intervenir avec le ministère des Transports du Québec pour confirmer la participation de la Ville aux travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc à l'intérieur du ponceau de l'autoroute Jean-Lesage dans le cadre des travaux de ce ministère et financement afférent » par la suppression du premier paragraphe du deuxième alinéa.

CE-2021-05-87

Financement de la dépense relative au paiement des frais inhérents à la migration du logiciel de renseignements criminels *Ultima* vers *Ultima 2*

[Document d'aide à la décision POL-2021-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative au paiement des frais inhérents à la migration du logiciel de renseignements criminels *Ultima* vers *Ultima 2* au montant maximal de 13 900 \$, à même la réserve financière sur la lutte contre la criminalité.

CE-2021-05-88

Aide financière à Personnes handicapées en action de la Rive-Sud dans le cadre du *Fonds de prévoyance destiné aux organismes ciblés pour leur offre de services essentiels directs auprès des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité*

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-019](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière non-récurrente de 4 500 \$ à Personnes handicapées en action de la Rive-Sud, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, à même le *Fonds de prévoyance destiné aux organismes ciblés pour leur offre de services essentiels directs auprès des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité*, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-019, afin de permettre à cet organisme de maintenir, en temps de pandémie, son offre de services essentiels auprès de la population lévisienne.

CE-2021-05-89

Cadre de gestion du *Fonds de soutien financier en appui à la réalisation du Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire*

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-020](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le *Cadre de gestion du Fonds de soutien financier en appui à la réalisation du Plan d'action en développement social et communautaire*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-020.

CE-2021-05-90**Contrat de licence pour l'utilisation de contenu de formation et pour l'utilisation de produits dérivés à intervenir avec la Ville de Sherbrooke**

[Document d'aide à la décision DSA-2021-025](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat de licence pour l'utilisation de contenu de formation et pour l'utilisation de produits dérivés à intervenir avec la Ville de Sherbrooke, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DSA-2021-025, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-05-91**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 16 avril 2021**

[Document d'aide à la décision DSA-2021-027](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 16 avril 2021, est déposé, à titre d'information.

CE-2021-05-92**Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 avril 2021**

[Document d'aide à la décision DSA-2021-028](#)

La liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 avril 2021, est déposée, à titre d'information.

CE-2021-05-93**Dépôt de la liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et 30 avril 2021 et de la liste des crédits budgétaires additionnels pour la même période**

[Document d'aide à la décision DSA-2021-029](#)

La liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et 30 avril 2021 et la liste des crédits budgétaires additionnels pour la même période, sont déposées, à titre d'information.

CE-2021-05-94**Taux d'intérêt applicable sur les retards de paiement des taxes, excluant les droits de mutation, jusqu'au 31 août 2021**

[Document d'aide à la décision DSA-2021-030](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de maintenir et d'établir à 0 % le taux d'intérêt applicable sur les retards de paiement des taxes, excluant les droits de mutation, et ce, jusqu'au 31 août 2021, de même que de décréter qu'après cette date, le taux d'intérêt prévu à la résolution 011213 s'appliquera à moins que le taux d'intérêt particulier ainsi établi soit renouvelé par ce conseil.

CE-2021-05-95**Règlement décrétant un emprunt pour financer les dépenses dans le cadre du programme d'aide financière à la restauration patrimoniale**[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement décrétant un emprunt pour financer les dépenses dans le cadre du programme d'aide financière à la restauration patrimoniale, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2021-018. Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 637 000 \$ d'un terme de 10 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'octroi des subventions, les honoraires professionnels, les imprévus, les taxes applicables et les frais de financement dans le cadre du programme d'aide financière à la restauration patrimoniale.

CE-2021-05-96**Remerciements à madame Esther Poiré pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme de la Ville**[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de remercier madame Esther Poiré pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme de la Ville, de souligner la qualité de sa contribution en matière d'urbanisme et d'architecture ainsi que son engagement citoyen.

CE-2021-05-97**Remerciements à madame Christine Marion pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme de la Ville**[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de remercier madame Christine Marion pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme de la Ville, de souligner la qualité de sa contribution en matière d'urbanisme et d'architecture ainsi que son engagement citoyen.

CE-2021-05-98**Remerciements à monsieur Jean Desautels pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme de la Ville**[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de remercier monsieur Jean Desautels pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme de la Ville, de souligner la qualité de sa contribution en matière d'urbanisme et d'architecture ainsi que son engagement citoyen.

CE-2021-05-99**Adoption du *Plan d'action en développement durable des quartiers anciens***

(secteurs des Programmes particuliers d'urbanisme Vieux-Saint-Romuald, Vieux-Lévis, Village Saint-Nicolas, Vieux-Charney et Vieux-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-033](#)

Il est résolu d'adopter le *Plan d'action en développement durable des quartiers anciens*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-033.

CE-2021-06-00

Abrogation de la résolution CV-2021-03-07 « Avis de motion du Règlement RV-2021-21-16 remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et dépôt du projet de règlement » et de la résolution CV-2021-03-11 « Adoption du Projet de règlement RV-2021-21-16 remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et consultation écrite » et Projet de règlement RV-2021-21-16 remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et consultation écrite
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-081](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'abroger la résolution CV-2021-03-07 « Avis de motion du Règlement RV-2021-21-16 remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et dépôt du projet de règlement »;
- d'adopter un nouvel avis de motion en regard de ce règlement et de déposer le projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-081;
- d'abroger la résolution CV-2021-03-11 « Adoption du Projet de règlement RV-2021-21-16 remplaçant le Règlement RV 2011-11-28 sur les permis et certificats et consultation écrite »;
- d'adopter le Projet de règlement RV-2021-21-16 remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de remplacer le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et de prévoir :
 - ✓ la procédure de demande de permis et de certificats;
 - ✓ les types de constructions, travaux, ouvrages et occupation nécessitant l'obtention préalable d'un permis ou d'un certificat;
 - ✓ les documents et informations requis pour l'obtention de tels permis ou certificats;
 - ✓ les conditions à l'octroi de permis et certificats;
 - ✓ les pouvoirs du fonctionnaire désigné et les responsabilités des propriétaires et occupants d'immeubles;
 - ✓ la période de validité des permis et certificats;
 - ✓ plusieurs autres dispositions en lien avec la délivrance de ces permis et certificats, les conséquences quant au défaut d'obtenir de tels permis et certificats, etc.;
- de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation conformément au Décret 102-2021 daté du 5 février 2021.

CE-2021-06-01

Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec à Gestion Carol Gignac inc., Gestion Martin Simard inc. et Gestion Vincent Fournier inc. (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2021-069](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de Gestion Carol Gignac inc., Gestion Martin Simard inc. et Gestion Vincent Fournier inc. d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-069, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par les acquéreurs et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2021-06-02

Vente d'une partie du lot 2 697 753 du cadastre du Québec à Gestion immobilière Marmax inc. (terrain situé sur la rue du Parc-Industriel, secteur Saint-Jean-Chrysostome), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2021-079](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de Gestion immobilière Marmax inc. d'une partie du lot 2 697 753 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-079, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière Marmax inc., d'affecter un montant de 225 573,88 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2021-06-03

Avenant numéro 3 à l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir Quartier beau-rivage inc. (prolongement de la rue Saindon et l'ouverture des rues des Godets, des Alluchons, de l'Aube et du Crible, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et financement afférent

[Document d'aide à la décision BP-2021-004](#)

Il est résolu de conclure l'avenant numéro 3 à l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Quartier beau-rivage inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision BP-2021-004, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de financer la dépense additionnelle relative à la participation financière de la Ville pour les travaux supplémentaires visés par cet avenant au montant maximal de 10 340 \$, à même le règlement d'emprunt

RV-2018-18-04.

CE-2021-06-04

Financement de la dépense additionnelle relative à la construction de chalets de services au parc Lallemand et au parc de Coutances

[Document d'aide à la décision APP-2021-067](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative à la construction de chalets de services au parc Lallemand et au parc de Coutances au montant maximal de 552 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-19-96.

CE-2021-06-05

Attribution du contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements de déneigement pour camion dix roues

[Document d'aide à la décision APP-2021-080](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements de déneigement pour camion dix roues (appel d'offres 2021-50-35), à Équipements lourds Papineau inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 625 500 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-06-06

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux pour la réfection des rues Carrier, Marie-Rollet, Hélène-Smith, Saint-Thomas et Saint-Étienne (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2021-084](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux pour la réfection des rues Carrier, Marie-Rollet, Hélène-Smith, Saint-Thomas et Saint-Étienne (secteur Lévis) (appel d'offres 2021-55-43), à la Groupe conseil CGH inc., pour une dépense estimée à 312 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-06-07

Attribution du contrat pour les travaux de réfection des rues Marie-Rollet, Carrier et Hélène-Smith (secteur Lévis) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2021-085](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux de réfection des rues Marie-Rollet, Carrier et Hélène-Smith (secteur Lévis) (appel d'offres 2021-50-39), à Entreprises G.N.P. inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 2 681 881 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2021-06-08

Bail à intervenir avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches concernant l'utilisation du bâtiment et du stationnement sur le lot 5 604 229 du cadastre du Québec (25, rue Vincent-Chagnon, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-031](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches concernant l'utilisation du bâtiment et du stationnement sur le lot 5 604 229 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-031, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-06-09**Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2021**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 27 mai 2021.

CE-2021-06-10**Aide financière aux organismes œuvrant en sécurité alimentaire**

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-021](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière aux organismes œuvrant en sécurité alimentaire, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne, dont auprès des personnes en situation de pauvreté, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-021, et ce, de la façon suivante :

✓ Service d'entraide de St-Romuald inc.	4 267 \$
✓ Service d'entraide de Bernière-St-Nicolas inc.	356 \$
✓ Service d'entraide de St-Rédempteur inc.	5 689 \$
✓ Service d'entraide de St-Étienne	1 422 \$
✓ Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome	2 844 \$
✓ Le service d'entraide de Charny inc.	2 844 \$
✓ Service d'entraide de Pintendre	1 244 \$
✓ Service d'entraide de Breakeyville	2 133 \$
✓ Le filon	1 067 \$
✓ Société St-Vincent de Paul conférence Saint-Joseph-de-Lauzon	1 067 \$

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder l'aide financière suivante à l'organisme œuvrant en sécurité alimentaire, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne, dont auprès des personnes en situation de pauvreté, tel qu'il est indiqué à cette fiche de prise de décision, et ce, de la façon suivante :

✓ Comptoir le grenier	17 067 \$
-----------------------	-----------

CE-2021-06-11

Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 11.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
